

REGLEMENT

La course 10 km est ouverte à partir de cadet

CATEGORIE HOMMES ET FEMMES

Cadets	94/95	Vétérans 1	71/62
Juniors	92/93	Vétérans 2	61/52
Espoirs	89/91	Vétérans 3	51/42
Seniors	72/88	Vétérans 4	41 et Avant

DISTANCE : 10 km (mesurage officiel) NE90/00248/MC

PARCOURS : circuit plat et rapide

INSCRIPTION : au moyen du bulletin ci-contre

DROIT D'INSCRIPTION : 8 € - 2 € pour les jeunes

DELAI D'INSCRIPTION : 12 Novembre 2011

Pas d'engagement le jour de l'épreuve

SITE DU CLUB : <http://athle.chatenois.free.fr>

DOSSARDS : sont à retirer à la salle des sports de Châtenois les Forges

le 13 Novembre dès 8h00

DEPART-ARRIVEE : sur le stade de Châtenois les Forges

EPREUVES JEUNES : Masculins/Féminins

E-A	02 et après	1 km	9h30
P-O	00/01	1 km	9h30
B-E	98/99	2 km	9h45
M-I	96/97	3 km	9h45

SECURITE DU PARCOURS : Signaleurs à chaque intersection

SERVICE MEDICAL : Médecin

RESTAURATION : Buffet-Buvette sur le parking

L'AC CHATENOIS remercie les annonceurs qui ont réservé un encart publicitaire dans ce dépliant. Ils contribuent à équilibrer le budget de l'organisation.

Amis sportifs pour vos achats ou vos travaux soyez client.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A RETOURNER AVANT LE 10 NOVEMBRE 2011

COMITÉ D'ORGANISATION

43 rue de Villars - 90700 CHATENOIS LES FORGES

Tel./Fax : 03 84 29 72 02 - mail : jeanmarie.haffner@orange.fr

Site internet : <http://athle.chatenois.free.fr>

(A remplir lisiblement en lettres majuscules)

NOM _____ Prénom _____

Rue _____ Ville _____

Code Postal _____ Tél. _____

Année de naissance _____ Sexe M / F

Club _____ N° de licence _____

Email _____ Nationalité _____

(en capital pour faciliter la lecture)

Ecole Athle H/F 02 et après

Poussins H/F 00/01

Benjamins H/F 98/99

Minimes H/F 96/97

10 km H/F

Réservé à l'organisateur

Payé

Licence

Certificat médical

Signature des parents pour les mineurs :

OBLIGATION QUANT AU CERTIFICAT MEDICAL :

C'est une condition obligatoire pour participer à une manifestation sportive :

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L 231-3 du Code du Sport, que les participants sont :

- titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;

- ou titulaires d'une Licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, sur la carte Licence doit apparaître par tous moyens la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;

- ou titulaires d'une Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive ;

- ou pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Droit d'inscription : 8 € (pour le 10 km). A payer avec le bulletin d'inscription ou au retrait du dossard. Courses des jeunes : 2 € toutes catégories, à l'ordre de A.C.C.

L'organisateur gardera les copies des certificats médicaux pendant une année.

ATTENTION : PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE POUR LE 10 KM